

SUBERAIES DENSES

CARACTÉRISTIQUES

Peuplements purs et denses de Chêne-liège

Ce type regroupe les jeunes suberaies constituées d'arbres de faible diamètre, donc non encore productifs, et les suberaies adultes dont la majorité des tiges est exploitable pour la production de liège

Le sous-étage est généralement peu développé

Couvert 50 à 90%



CRPF - Maures (83)

CORRESPONDANCE TYPOLOGIE DES PEUPELEMENTS

Type J1 : Jeune suberaie dense

Type A1 : Suberaie adulte dense

Ces suberaies présentent un intérêt économique, social et environnemental important qui justifie qu'on les maintienne en état en assurant les travaux nécessaires à leur régénération et en évitant toute atteinte à leur pérennité (transformation, éclaircie forte, levée du liège dans de mauvaises conditions, etc.).

GESTION RECOMMANDÉE



LITTORAL SILICEUX

TRAITEMENT EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE (APRÈS RÉNOVATION)

- Rénovation : ✍
- Futaie irrégulière : ✍

Afin de limiter les sacrifices d'exploitabilité, cette gestion est à réserver aux peuplements pouvant être régulièrement entretenus, déjà irrégularisés ou dans lesquels les perches et petits bois sont dominants.

- La rénovation consiste principalement à diminuer la forte concurrence qui s'exerce entre les arbres par une éclaircie dans toutes les classes de diamètre, et à mettre en place une régénération en continu.

TRAITEMENT EN FUTAIE RÉGULIÈRE (APRÈS RÉNOVATION)

- Rénovation : ✍
- Futaie régulière : ✍

Cette gestion doit être appliquée dans les cas suivants :

- peuplements dont la structure ne permet pas l'irrégularisation : une ou deux catégories de diamètres dominent parmi les perches, les petits bois et les bois moyens. Irrégulariser conduirait alors à faire trop de sacrifices d'exploitabilité,
- peuplements qui ne peuvent être entretenus régulièrement, et dans lesquels une régénération en continu serait difficile,
- peuplements régulièrement pâturés, dans lesquels le développement de la régénération serait de ce fait compromis.

Le traitement régulier autorise d'une part la fermeture du couvert, ce qui permet de minimiser l'entretien des peuplements, et d'autre part de reporter la régénération à la fin de période de production de liège.

GESTION DÉCONSEILLÉE



NON INTERVENTION

Ces peuplements ont un potentiel de production de liège élevé. C'est pourquoi il est intéressant de les gérer en prévoyant leur mode de régénération (choix du traitement irrégulier ou régulier).

- Elle reste néanmoins possible pour les peuplements inaccessibles.

RÉCOLTE DU LIÈGE SANS TRAVAUX

La récolte périodique de liège, sans travaux d'entretien du sous-bois, fait courir le risque de la destruction du peuplement en cas d'incendie. De plus, une surdensité se traduit par une forte concurrence qui nuit au bon développement du Chêne-liège et donc à la production de liège.

- En raison de l'investissement important que nécessitent les travaux de rénovation, ceux-ci doivent être suivis d'un entretien régulier des peuplements. Laisser les peuplements à l'abandon après rénovation en récoltant seulement périodiquement le liège, irait à l'encontre d'une gestion durable.

ECLAIRCIE FORTE TRANSFORMATION

Les éclaircies doivent maintenir un couvert supérieur à 60%.

Ces suberaies représentent un intérêt économique, social et environnemental important qui justifie qu'on les maintienne en état.

INTERDITS



COUPE RASE, SANS ASSURER L'AVENIR (EN VERTU DE L'ART. L9 DU CODE FORESTIER)

Sauf opération de transformation programmée, la conduite de coupes rases sans mesure destinée à favoriser la régénération naturelle, peut aboutir à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer.

A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).